

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 56 (1930)
Heft: 22

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN TECHNIQUE

DE LA SUISSE ROMANDE

Réd. : D^r H. DEMIERRE, ing.

Paraissant tous les 15 jours

ORGANE DE PUBLICATION DE LA COMMISSION CENTRALE POUR LA NAVIGATION DU RHIN

ORGANE DE L'ASSOCIATION SUISSE D'HYGIÈNE ET DE TECHNIQUE URBAINES

ORGANE EN LANGUE FRANÇAISE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

SOMMAIRE : *Structures-Formes*, par A. LAVERRIÈRE, architecte, chargé de cours à l'Ecole Polytechnique fédérale. — *Considérations sur quelques particularités importantes de la construction et du service des turbines hydrauliques à grande vitesse de rotation*, par M. le D^r R. THOMANN, professeur à l'Ecole polytechnique de Graz (Autriche). — *Le soudage électrique, procédé moderne pour la construction des machines électriques*, par M. G. L. MEYFARTH, directeur général de la S. A. des Ateliers de Sécheron. — **DIVERS :** III^e Congrès international d'architecture moderne. — SOCIÉTÉS : Société suisse des ingénieurs et des architectes. — Société vaudoise des ingénieurs et des architectes (section S. I. A.) et A². E². I. L. — BIBLIOGRAPHIE.

Structures-Formes¹

par A. LAVERRIÈRE, architecte, chargé de cours
à l'Ecole Polytechnique fédérale.

En plaçant ce modeste entretien sous le titre peut-être un peu emphatique de « Structures-Formes », j'avais dans l'esprit qu'il s'agissait spécialement de formes expressives, et de l'aspect des choses.

Je tiens à dire que ce qui va suivre ne sortira pas des limites de quelques considérations d'un domaine étendu et c'est dans ce sens que je vous prierai de considérer cet exposé.

Mon but tendra à dégager, s'il est en mon pouvoir, les rôles respectifs des structures, des formes, puis les actions et les réactions réciproques de ces deux choses et ce qui peut en résulter.

Je pense qu'on peut considérer que c'est une question qui ne relève pas particulièrement d'une époque plutôt que d'une autre, et sans vouloir la situer absolument dans le temps présent il sera peut-être de quelque intérêt de voir de près, ou d'aussi près que possible, les conséquences des rapports que j'ai cités plus haut, surtout quand on pense aux nombreuses alternatives en face desquelles les architectes se trouvent si souvent placés aujourd'hui. Rarement dans le cours de l'histoire du développement de la construction les possibilités nouvelles et de toutes sortes ne furent si nombreuses ; aussi il en résultera naturellement que des directions nouvelles s'offriront en grand nombre, d'où hésitations, malentendus, confusions, ce qui est du reste fort compréhensible.

Vouloir parler ici de tout le mouvement auquel nous assistons depuis un siècle ne rentrerait pas dans le cadre limité de cet entretien, aussi nous aborderons le sujet sans autre, j'espère pouvoir le faire dans un sens aussi général que possible et surtout en fonction de l'architecture.

S'il n'y a pas de réel antagonisme à l'origine des rapports entre les structures et les formes, les débuts de ces rapports sont laborieux et bien difficiles parfois. Cela se conçoit puisque l'évolution de l'une ne va pas forcé-

ment en même temps que l'évolution de l'autre ; une structure peut naître en dehors de toute considération de forme, une forme peut provoquer l'invention d'une structure ; malgré cette quasi indépendance du début, entre les structures et les formes, peu à peu les rapports finissent par s'établir avec plus ou moins d'aisance et souvent ce sont des rapports parfaitement harmonieux qui en résultent et c'est là du reste, à ce moment, que résident les seules possibilités permettant à l'Architecture d'affirmer pleinement sa raison d'être.

Si c'est presque toujours en partant d'une structure que l'expression d'une forme architecturale prend son essor, ce sera toujours par la volonté de l'architecte que du désordre, du chaos des matériaux épars, nombreux, disparates même l'ordre finit par s'établir.

Je crois que l'on peut être autorisé d'admettre que le point de départ de l'architecture est situé dans le domaine de l'utilité, je veux dire de l'utilité pratique et positive. Quoique il y ait cependant une architecture monumentale qui échappe au domaine de l'utilité positive. Cette architecture n'a pas à tenir compte de l'utilité proprement dite, son but est exclusivement dans les aspects, dans les formes, elle est souvent empreinte de symbolisme et par conséquent ne vise qu'à l'émotion esthétique. Mais du reste, dans cette architecture également, comme dans le premier cas, les moyens techniques sont indispensables, ils ne peuvent être ignorés car méconnaître les possibilités structurales ne serait-ce pas s'interdire toute conception plastique, architecturale et il ne viendrait certainement pas à l'esprit d'un architecte de composer tel objet sans avoir à sa disposition en imagination et simultanément, les aspects et les moyens constructifs.

Pour faciliter ma tâche, je crois préférable de laisser les ouvrages de cette dernière catégorie de côté et ne prendre surtout en considération que les ouvrages à buts pratiques, puisque de par leur nombre, de par leur destination, ils nous touchent de plus près, ils nous sont plus familiers.

A l'origine de l'architecture, nous trouvons généralement le constructeur placé en face d'un problème d'ordre pratique, utilitaire, problème qui sera résolu par une

¹ Conférence faite devant l'assemblée générale de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, à St-Gall, le 27 septembre 1930.